

Jean Mouchon (dir.) : *Les mutations de l'espace public*
L'esprit du livre éditions, Paris, 2005 (283 pages).

Aurélie Tavernier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/331>
ISSN : 2101-0366

Éditeur

Université Lille-3

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2005
Pagination : 181-185
ISBN : 2-9514961-6-8
ISSN : 1270-6841

Référence électronique

Aurélie Tavernier, « Jean Mouchon (dir.) : *Les mutations de l'espace public* », *Études de communication* [En ligne], 28 | 2005, mis en ligne le 19 janvier 2009, consulté le 05 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/edc/331>

Ce document a été généré automatiquement le 5 mai 2019.

© Tous droits réservés

Jean Mouchon (dir.) : *Les mutations de l'espace public*

L'esprit du livre éditions, Paris, 2005 (283 pages).

Aurélie Tavernier

RÉFÉRENCE

Jean Mouchon (dir.) : *Les mutations de l'espace public*, L'esprit du livre éditions, Paris, 2005 (283 pages).

- 1 Le règne de la communication comme mode de gouvernance, l'émergence de forums électroniques et de mobilisations collectives non institutionnelles, la désaffection des citoyens pour la chose politique sont autant de constats qui, une fois posés, méritent d'être relus comme les saillances d'un processus de reconfiguration de l'espace public. C'est l'ambition de cet ouvrage collectif, qui reprend sous la direction de Jean Mouchon les pistes de recherche développées dans le cadre de son séminaire doctoral, à l'université de Paris X, ici réunies dans une double perspective : d'une part, témoigner des mutations de l'espace public délibératif dont les formes « émergentes », loin de faire disparaître ou de révolutionner les modalités d'exercice de la citoyenneté, apparaissent plutôt dans un continuum fait de permanences et de variations autour de pratiques plus anciennes ; et rétablir d'autre part un regard global sur les acteurs, dispositifs et objets de mobilisations locales finement observées, ce qui permet d'en relativiser la représentation fragmentaire pour suggérer qu'elles participent au et du même processus de redéfinition de la participation à l'espace public démocratique. Les auteurs adoptent pour cela une démarche intégrative, en replaçant leurs études empiriques dans le champ des hypothèses et des enjeux que dessine la carte des pratiques, analysées d'un point de vue pluridisciplinaire propre à décentrer le regard. Les contributions articulent ainsi trois exigences : faire varier les terrains, tour à tour conjoncturels et structurels, où sont questionnées les assises de la démocratie ; intégrer ces études de cas dans une réflexion

sur la portée des changements observés et sur leurs effets, tant au plan des modalités pratiques d'accès à l'espace public et à la citoyenneté, qu'au plan des concepts et des systèmes de référence qu'ils font jouer; et prendre la mesure historique et épistémologique de l'usage des technologies de l'information et de la communication dans les mutations de l'espace public contemporain.

- 2 Cette démarche intégrative apparaît très clairement dans la contribution quasi programmatique de Jean Mouchon. S'il constate la disparition du face-à-face politique à la télévision au profit d'une scénarisation du réel, le coordinateur montre qu'il s'agit moins d'une paupérisation du débat que de la résurgence de formes anciennes, résultant d'une « combinatoire complexe de l'espace public contemporain »: contre l'idée d'une dépolitisation molle, c'est à la recomposition des rapports entre le citoyen et la politique que l'auteur invite à souscrire. Le débordement de la parole ordinaire dans les talk-shows, corollaire au délitement du débat entre acteurs politiques à la télévision, tend ainsi à montrer que les figures emblématiques de la démocratie représentative se repositionnent: les formes du débat public et les modes de gestion des problèmes participent conjointement à la redéfinition du processus de délibération publique; le talk-show, « première manifestation à grande échelle du déplacement des frontières entre la sphère privée et la sphère publique », oppose à la « rhétorique de l'esquive » qui règle les échanges entre les techniciens du politique celle de la véridicité, portée par la parole testimoniale, opérant une « redistribution de la légitimité accordée aux différents acteurs ». D'autres arènes collectives d'engagement dans l'action publique témoignent également d'une redistribution des thèmes, des formes et des normes de la participation à la décision politique: l'auteur analyse la multiplication des dispositifs de concertation, ces « forums hybrides » scientifiques (telles les commissions de spécialistes) ou contestataires (défenseurs du droit au logement, au travail, à la « bonne bouffe »...) comme le signe d'une dépoliarisation des processus délibératifs, dont il invite alors à évaluer précisément le rôle et l'efficacité. En interrogeant la « signification politique de l'usage des technologies médiatiques (ou TIC) par les États », Anne-Marie Gingras suggère ainsi que les dispositifs de renouvellement de la délibération ne se substituent en aucun cas aux structures démocratiques traditionnelles, mais se présentent plutôt comme « une forme d'organisation sociale qui, pour fonctionner harmonieusement, doit être fondée sur des valeurs et ancrée dans une culture politique dont les assises populaires sont fortes, en plus d'avoir des institutions qui permettent un minimum de dialogue avec les citoyens ». L'exemple de la création d'un « *e-government* » aux États-Unis, initié dans les années 90 et parachevé en 2002 par l'administration Bush, revient sur la promesse d'une revitalisation sociale et économique inédite avec l'entrée dans la « société de l'information »: « *e-government* constitue d'abord et avant tout l'un des éléments du programme de gestion du président Georges W. Bush qui vise à réformer l'administration publique ». Soit une vision verticale et stratégique de la participation citoyenne au système politique, qu'il convient de ne pas confondre avec l'émergence d'un nouvel espace public: si le gouvernement électronique « condense le rapport des médias à la démocratie et 'fait intervenir conceptuellement' le peuple, source ultime de légitimité en régime libéral », l'usage du concept d'espace public pour analyser le poids des TIC dans le système politique américain montre le « rôle réduit des citoyens dans la fabrication traditionnelle des politiques publiques ». Mais en même temps que la relativisation d'un certain idéal démocratique numérique, le constat d'une restructuration profonde de l'espace délibératif s'impose: l'analyse par Amar Lakel de la mise en place récente, en

France, du Forum des Droits sur Internet (FDI), permet à cet égard une comparaison transatlantique éclairante. De part et d'autre en effet, la mise en place d'instances numériques de régulation aboutit à un mode de gouvernance pragmatique, où le « pouvoir repos(e) entièrement sur son dispositif d'information et de communication. Le FDI se définirait comme une institution de traitement du savoir et de la norme dans l'ordre du discours social. Un mode de gouvernance de la communication au sens fort semble donc s'être mis en place ». La contribution de Laurence Favier et Joël Mekhantar, attentive à l'intrication des TIC avec les instances collectives plus traditionnelles que sont les syndicats, apporte un écho intéressant à cette analyse des processus décisionnels et des normes de l'action publique : en privilégiant une approche historicisée, les auteurs montrent que le renouvellement de l'espace délibératif et des répertoires d'action qui y sont légitimes relève de l'hybridation, et ne prend sens que référé à des modèles pérennes.

- 3 La suite de l'ouvrage propose trois focalisations situées des problématiques ainsi posées, coupant court au risque de nivellement des mutations observées : celles-ci sont au contraire rapportées aux « variables culturelles sur lesquelles chaque pays a construit historiquement ses équilibres et ses régulations », depuis l'analyse du rôle des médias dans la transition démocratique ou politique, en Bulgarie (Irina Vassileva-Hamedani) ou à l'île Maurice (Mayila Paroomal), jusqu'à l'étude des dispositifs et des modes de légitimation du débat à la télévision suisse romande (Patrick Amey et Gaëtan Clavier). Les auteurs ont en commun de privilégier une approche quasi phénoménologique de leurs terrains respectifs et des changements qu'ils y repèrent quant aux rhétoriques, arènes et acteurs qui investissent l'espace public ; mais cette « soumission au réel » méthodologique nourrit toujours une réflexion sur les mutations des structures et des processus démocratiques globaux. Ainsi, la réémergence de la parole politique après la transition démocratique Bulgare ne peut se comprendre que replacée dans les mutations de l'ensemble du secteur audiovisuel ; la lecture socio-sémiotique du débat public à la télévision suisse romande met en lumière l'imaginaire politique qui soutient les processus de légitimation de figures autorisées ; enfin, la restructuration de la presse écrite Mauricienne avec l'indépendance de l'île permet de pointer les éléments de rupture qui redéfinissent les rapports entre médias, pouvoirs et citoyenneté.
- 4 En clôture de l'ouvrage, deux textes opèrent un recentrement sur les questionnements paradigmatiques et épistémologiques ouverts par les contributeurs. Arnaud Mercier propose de réfléchir au concept de « communication politique », dont l'omniprésence dans les arènes décisionnelles, médiatiques et critiques recouvre en réalité des acceptions bien différentes : entre « idéal politico-moral », « activité de manipulation » et « logiques d'action unissant co-substantiellement le politique et la communication », l'auteur invite à voir un continuum théorique, grâce au « travail de fédération des énergies et d'intrication de dynamiques collectives d'études ». Brigitte Juanals recentre quant à elle la « problématique de la mutation » esquissée dans ce travail collectif sur les phénomènes de médiation technique et politique, et oppose au risque de repli des recherches sur les analyses micro-situées, une épistémologie des SIC « au croisement des sciences et des mutations de la société ».
- 5 Ni enthousiasme forcené, ni constat attristé, l'ouvrage s'attache moins à répertorier de nouvelles formes de citoyenneté pour mieux déplorer la disparition des anciennes, qu'à en observer les points de passage, de continuité et de rupture. Certes, les contours de cet espace public en mutations demeurent ambigus, et il reste à savoir comment les

processus délibératifs ainsi reconfigurés peuvent effectivement inclure la participation à la décision et à l'élaboration du bien commun. Mais le grand mérite de ce travail collectif est d'éviter l'écueil du recensement de pratiques émergentes, dont l'approche micro-située ou autocentrée aurait pu produire une représentation morcelée : au contraire, le regard comparé sur les processus de changement montre que la variabilité des situations dépend aussi des horizons visés par les acteurs dans leur participation à la construction du politique, à un moment donné de leur histoire collective.